



Guinée

Examen national 2015 de l'Éducation pour tous

Ce rapport a été préparé par les autorités nationales compétentes en vue du Forum mondial sur l'éducation (Incheon, République de Corée, 19-22 mai 2015). Soumis en réponse à l'invitation de l'UNESCO à ses États membres, il examine les progrès réalisés depuis 2000 pour atteindre l'Éducation pour tous (EPT).

Les idées et opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et n'engagent en aucune façon l'UNESCO. Les désignations employées et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Ce document peut être cité comme suit : "Examen national 2015 de l'Éducation pour tous : Guinée". Pour toute information, contacter : efa2015reviews@unesco.org

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

---000---

Travail – Justice – Solidarité

---000---



SECTEUR DE L'EDUCATION

**RAPPORT SYNTHETIQUE DE LA GUINEE SUR L'EPT A
L'HORIZON 2015**

Janvier 2015

Table des matières

Acronymes et abréviations.....	4
Remerciements	6
Résumé.....	7
Section 1 : Contextes	9
1. Contexte socio-économique et démographique.....	9
2. Contexte national de politique de l'éducation.....	10
3. Financement de l'éducation	11
Section 2: Résultats de la mise en œuvre des stratégies de l'EPT.....	12
1. Favoriser la protection et l'éducation de la petite enfance.....	12
2. Rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous.....	12
3. Développer l'apprentissage et les savoir-faire auprès des jeunes et des adultes.....	15
4. Réduire de 50% le taux d'analphabétisme des adultes.....	16
5. Atteindre la parité entre les sexes d'ici 2005 et l'égalité d'ici 2015.....	17
6. Améliorer la qualité de l'éducation	18
Section 3 : Défis et enjeux clés.....	21
Section 4: Perspectives pour l'après-2015	23
Références	25

Acronymes et abréviations

ENF	Alphabétisation et Education Non Formelle
AG	Assistant gestionnaire
AGR	Activités génératrices de revenus
APEAE	Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole
APES	Assistant Pédagogique de l'Enseignement Secondaire
BAD	Bureau Africain de Développement
BM	Banque mondiale
BND	Budget National de Développement
BUC	Bibliothèque universitaire centrale
CAPE	Cellule d'Autopromotion Educative
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CE1	Cours Elémentaire première année
CE2	Cours Elémentaire deuxième année
CEC	Centre d'encadrement communautaire
CFP	Centre de formation professionnelle
CM2	Cours Moyen deuxième année
CN	Coordination Nationale
CNDD	Conseil national pour la démocratie et le développement
CNE	Conseil National de l'Education
CP1	Cours préparatoire première année
CP2	Cours Préparatoire deuxième année
CPMF	Conseiller Pédagogique Maître Formateur
CRD	Communauté Rurale de Développement
CSN	Comité Stratégique National
DAF	Division des Affaires Financières
DSEE	Délégation scolaire de l'enseignement élémentaire
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
ENI	Ecole Normale d'Instituteurs
ENPET	Ecole Nationale de Poste et Télécommunication
EPT	Éducation Pour Tous
FC	Fonds Commun
FC-PSE	Fonds Commun du Programme Sectoriel de l'Education
FIERE	Filles Éduquées Réussissent
FRI	Fonds de recherche et d'innovation
FSD	Fonds Saoudien de Développement
FTI	Fonds Catalytique
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
ID2S	Cabinet de formation de formateurs
IDA	Association Internationale pour le Développement
IES	Institutions d'enseignement supérieur
ISSEG	Institut Supérieur des Sciences de l'éducation de Guinée
KFW	Coopération financière Allemande
LMD	Licence Master Doctorat
NFQE	Niveaux Fondamentaux de Qualité et d'Equité
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale

PAAB	Plan Annuel d'Activités Budgétisé
PACV	Programme d'Appui aux Communautés Villageoises
PASE	Programmes d'Ajustement Sectoriel de l'Education
PDE	Profil d'entrée
PEN	Professeur d'Ecole Normale
PEPT	Programme Education Pour Tous
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PSE	Programme Sectoriel de l'Education
PTDE	Programme triennal de développement de l'école
RDC	Référentiel de compétences
SAAF	Service des Affaires Administratives et Financières
SAF	Service des Affaires Financières
SDC	Salle de classe
SNIES	Service National des Infrastructures et Equipements Scolaires
SPU	Scolarisation primaire universelle
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ST	Secrétariat technique
TAMA	Taux d'accroissement moyen annuel
TBI	Taux brut d'inscription
TBPS	Taux brut de préscolarisation
TBS	Taux brut de scolarisation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Remerciements

Le développement de l'Education dans un pays ayant des ressources limitées par rapport à de multiples priorités ne saurait réussir sans la contribution des partenaires techniques, financiers et sociaux qui accompagnent les efforts du Gouvernement. La Guinée est l'un des pays où les progrès de l'Education sont bâtis sur un partenariat durable.

C'est pourquoi, l'élaboration du présent rapport synthétique de la mise en œuvre de l'EPT offre au Gouvernement guinéen une opportunité de remercier et encourager tous ses partenaires afin qu'ils poursuivent leur soutien pour l'atteinte des objectifs de l'EPT.

C'est aussi le lieu de reconnaître une fois encore la contribution inestimable des communautés et des promoteurs du secteur privés pour leur engagement en faveur de l'Education.

Enfin que tous les enseignants du pays soient remerciés pour leurs efforts dans la qualification constante de l'éducation, socle du développement équilibré et harmonieux du pays.

Résumé

L'engagement de la Guinée pour l'atteinte de la scolarisation primaire universelle (SPU) s'est traduit par l'adoption d'un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et par l'élaboration et la mise en œuvre du Programme Education Pour Tous (PEPT). Cette initiative lui a valu un appui technique et financier important de la part de plus d'une quinzaine de partenaires au développement. L'engagement de la communauté internationale s'est renforcé par l'élection de la Guinée comme pays bénéficiaire de l'initiative Fast Track en novembre 2002.

L'EPT a été un Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (Enseignement Préscolaire, Scolaire, Technique professionnel, Enseignement supérieur et Non Formelle) de 3 phases planifiées de : première phase (PEPT : 2002 à 2008), deuxième phase (PSE : 2008 à 2014 avec une interruption en 2009 et 2010), troisième phase (PSE intérimaire : 2015-2017).

Le PEPT a été géré au niveau central avec une implication des structures déconcentrées. Durant ce programme, tout en favorisant l'amélioration de l'inscription en première année pour les enfants en âge d'aller à l'école et l'achèvement du cycle primaire, le Gouvernement a mis un accent particulier sur les questions relatives à l'éducation des filles et au VIH/SIDA, à l'éducation à la citoyenneté et aux questions environnementales, à la gestion des risques et catastrophes, ainsi que l'éducation inclusive. Ces questions ont été prises en compte dans toutes les composantes du programme.

Le Programme Education Pour Tous a succédé à d'autres interventions (PASE I, PASE II, PADES, AMORE et AMES). Malgré les résultats remarquables des programmes antérieurs (PASE I et PASE II), des défis majeurs restaient à relever pour atteindre les objectifs d'une éducation de base pour tous. Ces défis se traduisaient par : (i) la faible qualité de l'enseignement ; (ii) un taux élevé de redoublement ; (iii) un faible accès marqué par l'inéquité ; (iv) des frais de scolarité élevés pour les parents ; (v) un financement inadéquat de l'éducation de base ; (vi) une faible capacité de gestion et de supervision ; et (vii) une qualité médiocre de l'enseignement supérieur faisant face à une forte pression d'inscription.

Financé conjointement par le Gouvernement, le secteur privé, les communautés et les Partenaires Techniques et Financiers : l'UE, l'USAID, la KfW/GIZ, la BAD, la BID, le FKD, le FSD, la JICA, la PAM, l'UNESCO, la Coopération chinoise, Aide et Action, Plan Guinée, Child Fund et les contributeurs au Fonds Commun (la France, l'Allemagne, l'UNICEF, la Banque mondiale et le Fonds catalytique du Partenariat Mondial de l'Education), l'EPT a comme priorité principale la scolarisation primaire universelle de qualité. Il est subdivisé en trois composantes : l'accroissement de l'accès, l'amélioration de la qualité et le renforcement de la gestion.

Le présent rapport national donne les résultats clés des différentes phases du programme EPT jusque-là mises en œuvre. Il se base entre autres sur les documents suivants : (i) le rapport d'évaluation du projet (PEPT 2005) ; (ii) le rapport d'évaluation du projet (PSE 2008) ; (iii) les aide-mémoire des missions et revues conjointes ; (iv) les rapports de mise en œuvre des différents volets ; et (v) les rapports d'études spécifiques. Le tableau ci-dessous résume les principaux résultats :

Tableau 1 : Principaux résultats

N°	Indicateurs	Valeurs	
		2002	2014
1.	Taux brut de préscolarisation	6,1%	11,8% (en 2013)
2.	Taux brut de scolarisation au primaire	70,3% (58,9% filles)	82,9% (75,5% filles)
3.	Indice de parité filles/garçons au primaire	0,42	0,83
4.	Taux net de scolarisation au primaire	62% (58% filles)	68,7% (63,1% filles)

N°	Indicateurs	Valeurs	
		2002	2014
5.	Taux d'achèvement du primaire	48% (39% filles)	59,6% (52,1% filles)
6.	Nombre d'enseignants au primaire	21 125 (4 979 femmes)	37 687 (11 385 femmes)
7.	Pourcentage d'enseignants qualifiés	-	72%
8.	Ratio élèves/enseignants qualifiés	-	63
9.	Ratio manuels/élève au primaire	2.1 ¹	5
10.	Taux de transition primaire collège	64,8% (en 2007)	40,9% (en 2013)
11.	Taux brut de scolarisation au collège	22,7% (12,7% filles)	39,2% (29,1% filles)
12.	Nombre d'apprenants de l'Enseignement technique et professionnel pour 100 milles habitants	189 (en 2007)	365 (en 2013)
13.	Taux d'alphabétisation	-	34,0% dont 20,2% pour le rural et 58,9% pour l'urbain ²
14.	Financement (part des dépenses courantes de l'éducation par rapport aux ressources propres de l'Etat)	19%	16,5%

¹Il s'agit là de tous les livres quelles que soit les matières y compris les cahiers d'exercice. Si on s'intéresse aux manuels de lecture, calcul et sciences, on s'aperçoit que les ratios sont beaucoup plus faibles, soit respectivement 0,86 ; 0,71 et 0,26

²Source : MP/ISN/ELEP 2012

Section 1 : Contextes

1. Contexte socio-économique et démographique

La République de Guinée malgré ses énormes potentialités naturelles et humaines reste l'un des pays les plus pauvres du monde, avec un Indice de Développement Humain de 0.341 en 2011 correspondant au 170^e rang sur 182. En effet, le pays possède près des 2/3 des réserves mondiales de bauxite avec une pluviométrie de plus 2 500 mm par an.

C'est pour surmonter ce paradoxe que le Gouvernement s'est engagé depuis 2000 dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des DSRP qui constituent le cadre fédérateur autour duquel le processus global de planification du développement sera recentré. Ils offrent un cadre de développement à moyen terme pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la vision des autorités de faire de la Guinée un pays émergent d'ici 15 à 25 ans, respectueux des droits de l'homme, de l'égalité de genre et promouvant l'Etat de droit.

Cinq ans après le lancement en 2002 de la mise en œuvre du premier Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP I), la Guinée s'était trouvée confrontée à une situation économique et sociale particulièrement difficile. Le taux de croissance économique annuel moyen s'était établi à environ 2,3%, contre un objectif de 5% initialement fixé. Quant à l'inflation, en glissement annuel, elle était passée de 5,4% en 2002 à 39,1% en 2006, contribuant ainsi à une détérioration plus prononcée du pouvoir d'achat des populations.

Ces contre performances auxquelles s'ajoutait, une baisse drastique des financements extérieurs¹ et les mauvaises gestions des ressources disponibles, ont fortement affecté la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ainsi, l'incidence de la pauvreté au niveau national, qui était de 49,2% en 2002, est passée à 53,6% en 2005 puis à 55% en 2012.

Toutefois, le bilan des performances économiques à partir de 2010 montre que le cadre macroéconomique s'est relativement stabilisé avec un niveau d'inflation réduit (), un niveau d'endettement extérieur en net recul, une amélioration notable des recettes budgétaires assortie d'une maîtrise des dépenses publiques. L'économie est placée sur un sentier de croissance, avec un taux de croissance du PIB réel passant de 1,9% en 2010 à 2,5% en 2013. L'année suivante a été marquée par l'apparition de l'Epidémie à fièvre Ebola qui a sérieusement affecté tous les secteurs socio-économiques et financiers du pays. D'où la nécessité d'un plan de relèvement robuste pour faire relancer le développement économique du pays.

Le taux de croissance intercensitaire entre 1983 et 1996 était de 3,1% par an. A ce rythme de croissance, la population guinéenne doublerait tous les 23 ans environ. La population scolarisable au primaire est passée de 1 286 490 enfants en 1999 à 2 087 193, soit un accroissement de 62%. Pour le secondaire, la population scolarisable a évolué de 1 045 659 à 1 759 550 enfants, soit un accroissement de 68%. Ce qui nécessite des efforts importants en matière d'investissement pour accroître l'offre d'éducation.

Le taux d'analphabétisme global est de 66% en 2010 dont 74% pour les femmes et 80,16% en zone rurale en dépit des progrès réalisés. Il figure parmi les plus élevés de la sous-région pour une moyenne de 62%. Cette situation traduit des problèmes majeurs dont entre autres l'insuffisance d'infrastructures, d'équipements et matériels des différents centres d'Alphabétisation, la faible qualité des programmes

d'alphabétisation et d'éducation non formelle (AENF), la persistance des disparités entre zones et genre, l'insuffisance de matériels didactiques appropriés et l'insuffisance de personnels (nombre et qualification).

2. Contexte national de politique de l'éducation

Pour faire face à la problématique de l'Education Pour Tous dans un contexte difficile, le Gouvernement guinéen opte pour le développement d'un système éducatif inclusif de qualité, capable de produire un capital humain qui réponde aux besoins des secteurs informel et moderne de l'économie. Il s'est donc fixé les priorités suivantes :

- ✓ Poursuivre la scolarisation primaire universelle de qualité dans la perspective de l'élargissement de l'éducation de base au premier cycle du secondaire ;
- ✓ Veiller à la réduction des disparités genre, zone et revenu notamment la promotion de la scolarisation, la rétention et la réussite des filles;
- ✓ Améliorer la qualité et la pertinence des enseignements/apprentissages à tous les niveaux;
- ✓ Développer des formations en adéquation avec les besoins de l'économie nationale au niveau des enseignements technique, professionnel et supérieur ;
- ✓ Renforcer la gouvernance du secteur en améliorant le pilotage, la coordination, la déconcentration et la décentralisation.

A tous les niveaux d'éducation, le Gouvernement accordera une attention particulière aux préoccupations transversales relatives au financement du secteur, à la régulation des flux, à la promotion de l'équité, à l'éducation à la citoyenneté et à la paix, à la lutte contre la propagation du VIH/SIDA, ainsi qu'à la gestion des risques, des catastrophes et des conflits.

En fonction de ces priorités, le Gouvernement a adopté les stratégies suivantes :

(i) l'accroissement des taux d'inscription aux niveaux de l'enseignement préscolaire, primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire et le soutien à des mesures spécifiques pour les filles; (ii) la promotion de l'éducation des enfants porteurs de handicaps en vue d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement ; (iii) l'atteinte de la scolarisation primaire universelle de qualité à l'horizon 2015 à travers la construction/réhabilitation d'infrastructures permettant l'augmentation du TBS au primaire, la réduction de la taille des groupes pédagogiques au secondaire et la création de filières de formation courte d'insertion professionnelle; (iv) la lutte contre l'analphabétisme au sein de la population adulte, notamment chez les femmes.

En dépit des progrès accomplis (comme cela sera démontré dans les paragraphes ultérieurs, la Guinée ne pourra pas atteindre les OMD en matière d'éducation en 2015. C'est pour cette raison qu'un programme intérimaire 2015-2017 visant à accélérer la scolarisation primaire universelle a été adopté. Il sera suivi d'un programme décennal 2018-2028 qui sera axé sur l'atteinte des objectifs de l'EPT en plus de l'élargissement de l'Education de base à 10 ans de scolarité et la priorisation de l'enseignement technique et professionnel.

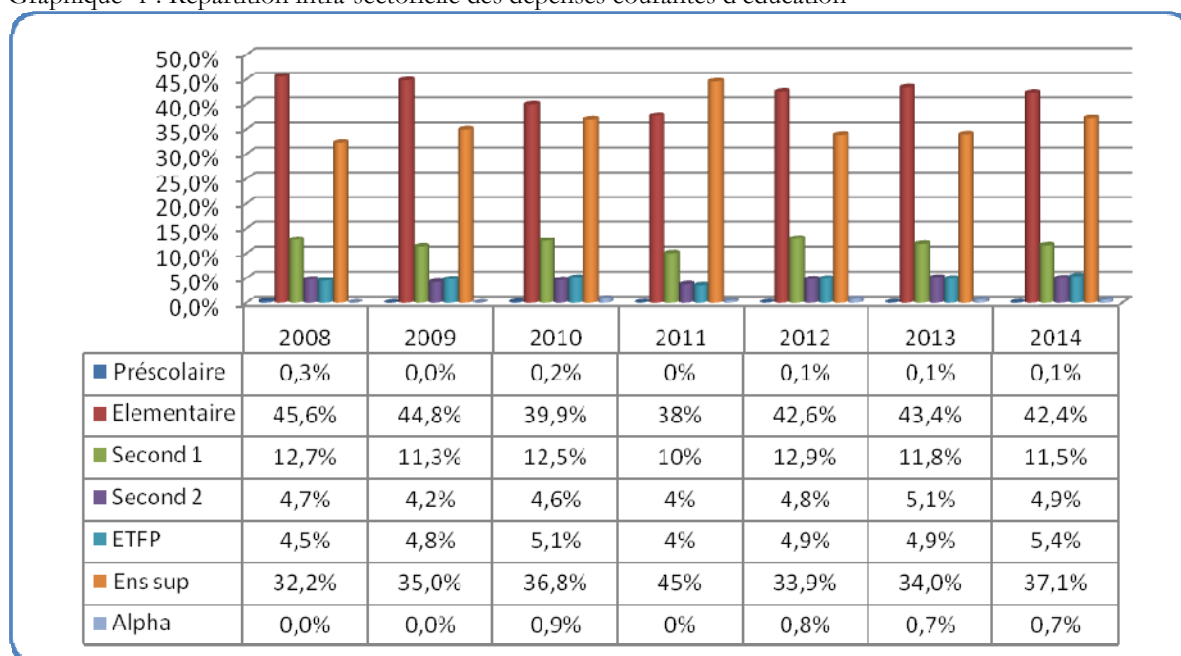
Pour favoriser la synergie d'action en matière d'EPT, la République de Guinée s'est dotée d'un forum collaboratif dénommé Forum Guinéen des Partenaires en Education (FGPE). Ce forum a pour vocation de faciliter le dialogue sur les politiques sous-sectoriel, d'une part, et à veiller sur la conformité et l'harmonisation de l'appui des partenaires techniques et financiers d'autre part.

Le FGPE regroupe les partenaires qui interviennent en Education sur le territoire national notamment les principaux groupes impliqués dans la gouvernance de l'Education : Gouvernement, Bailleurs de Fonds, Organisation de la Société civile et du Secteur privé.

3. Financement de l'éducation

Entre 2000 et 2013, les dépenses de l'Education rapportées au PIB sont passées de 1,8 à 3,8. Ce qui démontre un certain effort croissant de consacrer à ce secteur des ressources publiques. Cependant, cela reste en deçà de la moyenne des pays de la sous région. La part de l'enseignement primaire dans les ressources publiques allouées au secteur a diminué de 51% en 2002 à 47% en 2008 puis à 43% en 2013. Cette part est en dessous de l'objectif fixé par l'Initiative de mise en Œuvre Accélérée de l'EPT qui est de 50% des dépenses courantes de l'Education. Le tableau ci-dessous présente la répartition intra-sectorielle des dépenses courantes de l'Education entre 2008 et 2014.

Graphique 1 : Répartition intra-sectorielle des dépenses courantes d'éducation



Comme le montre le tableau ci-dessus, la part de l'enseignement supérieur passe de 32,2% à 45% en 2011 puis à 37% tandis que la part de l'enseignement technique et professionnel qui représente la seconde priorité après l'élémentaire stagne autour de 5%. Cette répartition est à améliorer pour répondre aux priorités en matière d'éducation.

Section 2: Résultats de la mise en œuvre des stratégies de l'EPT

La mise en œuvre des différentes actions du programme sectoriel de l'éducation (2002-2014) a permis d'obtenir entre autres les résultats décrits ci-dessous:

1. Favoriser la protection et l'éducation de la petite enfance

Le taux de préscolarisation est passé de 6,1% en 2007 à 11,8 en 2013. Malgré la hausse constatée, la couverture de l'éducation préscolaire est encore très faible et les disparités sont importantes entre les zones urbaines et rurales. Par rapport à l'objectif cible de 30% en 2015, la tendance d'évolution montre qu'on ne pourra pas l'atteindre.

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'ouverture des écoles préscolaires privées dans les zones urbaines, la construction de centres d'encadrement communautaire (CEC) dans les zones rurales, ainsi que la formation des animateurs communautaires. Cependant, la faible rémunération du personnel du préscolaire communautaire (variable selon les communautés) rend difficile sinon impossible leur fixation alors que le volontariat a montré ses limites. Il est par contre utile de rappeler que ce déficit est entrain d'être résorbé dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme sectoriel de l'éducation (2015-2017) par l'engagement du Gouvernement d'assurer dès 2015 la prise en charge salariale de 50% des éducateurs.

D'autres résultats non moins importants ont été enregistrés : i) des programmes intégrés standard ont été introduits; ii) des guides pédagogiques, cahiers de graphisme, cahiers d'évaluation et des boîtes à images, ainsi que des matériels ludiques ont été produits et distribués aux apprenants et encadreurs; iii) des formations ont été offertes aux éducateurs/trices, superviseurs/inspectrices et formateurs.

2. Rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous

Pour garantir l'éducation primaire universelle d'ici à 2015 dans le pays, il faudra forcément trouver les voies et moyens d'assurer la scolarité des enfants issus des classes sociales pauvres qui représentent en Guinée 49,15% de la population totale du pays parmi lesquels environ 19,1% sont concernés par l'extrême pauvreté³. Le rapprochement entre scolarisation et pauvreté n'est pas déplacé en Guinée. En effet, bien qu'il soit de notoriété que l'enseignement public reste gratuit et ouvert à tous les enfants sans quelques discriminations que ce soit, les coûts attachés à l'école à la charge des parents demeurent considérable, au point de constituer une barrière quasi – naturelle à l'objectif de scolarisation universelle. Tous les frais scolaires directs (scolarité, frais d'inscription, etc..) ont été supprimés. L'accès aux manuels scolaires a été rendu gratuit et en principe, aucun paiement lié à la scolarité n'est prévu entre l'élève et l'institution scolaire publique. Seulement, en dépit de la volonté politique manifeste que traduit cet ensemble d'acquis, il n'en demeure pas moins que la scolarisation reste encore aujourd'hui plus que jamais conditionnée par des coûts financiers considérables que les parents doivent supporter : i) les coûts des tables bancs par exemple dans certaines localités ; ii) la charge relative à la santé des élèves et ; iii) les frais d'acquisition des fournitures scolaires (cahiers, ardoise, crayons noir, stylos à bille, sacs, ...).

Sur le plan de l'évolution des principaux indicateurs de scolarisation entre 2008 et 2013, le taux brut global d'admission (TBA) a enregistré un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 2,4%. Le

TAMA est de 2,6% pour les garçons contre 2,2% chez les filles. Sur toute la période, le taux des garçons est supérieur à celui des filles qui a évolué en dents de scie. Si l'on excepte le passage de 2007-2008 à 2008-2009, l'on se rend compte que le taux d'inscription a tendance à stagner - sauf en zone urbaine - avec des croissances molles avant et après l'année considérée.

Tableau 2 : Evolution du taux d'admission au CP1 entre 2008 à 2013

Sexe	2008	2009	2010	2011	2012	2013	TAMA
Garçons	79,3%	85,6%	87,5%	88,5%	88,9%	90,3%	2,6%
Filles	72,0%	78,0%	76,0%	78,0%	79,0%	80,4%	2,2%
Total	76,0%	82,0%	82,0%	83,0%	84,0%	85,5%	2,4%

Source : Bases de données Statistiques DGPSDE/MEPU-EC

Quant au TBS global, il est passé de 79,0% à 82,1%, soit une hausse de 3,1 points et un TAMA de 1,9%. Sur toute la période, le TBS des garçons est plus élevé que celui des filles qui a connu une évolution de 71,0% à 74,6%, soit un gain de 3,6 points.

Tableau 3 : Evolution du TBS au cours des cinq dernières années

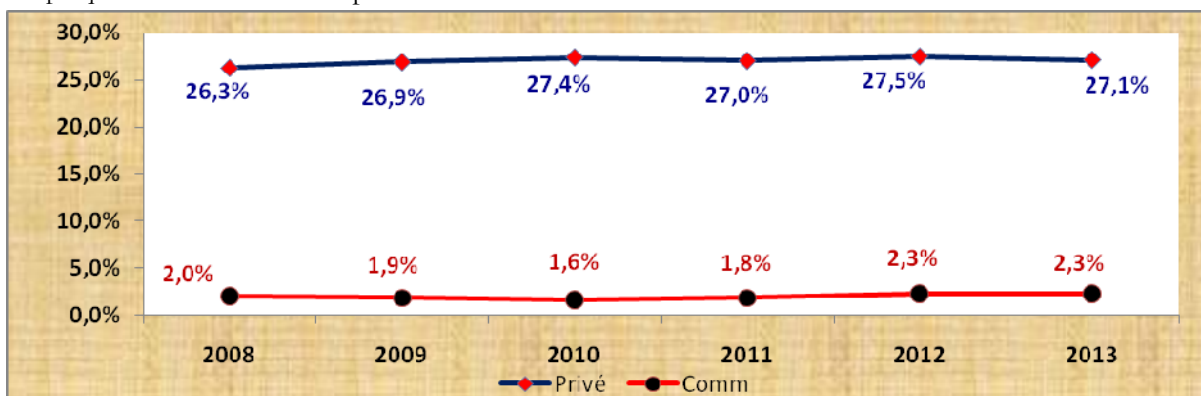
Sexe	2008	2009	2010	2011	2012	2013	TAMA
Garçons	86,2%	84,7%	86,4%	86,9%	88,4%	89,5%	1,9%
Filles	71,0%	70,0%	70,0%	73,0%	74,0%	74,6%	2,5%
Total	79,0%	77,0%	78,0%	80,0%	81,0%	82,1%	1,9%

Source : Bases de données Statistiques DGPSDE/MEPU-EC

Le tableau ci-dessus montre que le TBS du primaire connaît une lente évolution. La croissance de l'indicateur est faible et la progression n'est que de 3 points de pourcentage en 6 ans. Par rapport à l'objectif de l'EPT à l'horizon 2015 (100%), il est évident que la Guinée ne sera pas au rendez-vous.

Sur la période 2008-2013, les parts du privé et du communautaire dans les effectifs sont restées pratiquement constantes. Celle du privé a oscillé entre 26% et 27%. Au niveau du communautaire on est resté autour de 2% même si on a enregistré 1,6% en 2010 et 1,8% en 2011.

Graphique 2 : Evolution de la part du Privé et du communautaire dans les effectifs de 2008 à 2013



Source : Bases de données Statistiques DGPSDE/MEPU-EC

Tableau 4 : Evolution du taux de redoublement par sexe (Public et Privé)

Sexe	2008	2009	2010	2011	2012
Garçons	14,9%	16,5%	11,6%	14,7%	14,4%
Filles	16,4%	18,2%	15,6%	14,9%	14,9%
Total	15,6%	17,3%	13,4%	14,8%	14,7%

Source : Bases de Données Statistique DGPSDE/ MEPU-EC

Le taux global d'abandon au primaire a évolué de manière irrégulière. De 11,4% en 2008, il est passé à 8,0% en 2009 puis à 6,9% en 2010 avant de remonter à 11,8 en 2011 et de chuter à nouveau à 10,5% en 2012.

Selon le niveau, les taux d'abandon restent particulièrement élevés, pour toutes les années, surtout au CE1 et au CM2. Pour le CM2, la situation pourrait s'expliquer par les faibles taux de réussite à l'entrée en 7^{ème} année.

Au cours de la mise en œuvre des programmes EPT, environ 15 000 nouvelles salles de classe ont été construites et équipées sur l'ensemble des financements intérieurs et extérieurs. Trois approches de construction ont été mises à profit : l'approche Petites et Moyennes Entreprises, l'approche ONG et l'approche communautaire. En termes de réhabilitation d'infrastructures scolaires, 1 698 salles de classe du primaire auront été rénovées entre 2011 et 2014. Des travaux de rénovation d'établissements scolaires urbains à grands effectifs au primaire et au secondaire sont en cours à Conakry, Kindia, Coyah, Kissidougou, Kankan.

La mise en œuvre de la stratégie d'enseignement multigrade durant la période du PEPT (2002-2014) a permis d'améliorer la normalisation des écoles et la rétention scolaire. Même si le nombre de classes multigrades a diminué sur la période, les effectifs des élèves ont atteint 974 814. Les principales activités de soutien menées sont : (i) l'élaboration d'un module d'enseignement multigrade; (ii) la validation et la diffusion de fichiers autocorrectifs; et (iii) la formation des enseignants.

Au titre de l'éducation inclusive, suite à l'étude diagnostique, des latrines et rampes d'accès ont été construites pour 144 écoles du projet pilote. Des équipement et matériels destinés aux enfants porteurs de handicap ont été acquis, ainsi que des kits scolaires et des dictionnaires visuels.

Pour atteindre la SPU, le développement harmonisé et équilibré de tous les cycles d'enseignement est indispensable. S'agissant du 1^{er} cycle du secondaire, entre 2009 et 2013, le taux de transition du primaire au collège est passé de 45,8% à 41,0%, soit une diminution moyenne annuelle de 2,7%.

Durant la période, le taux des garçons a connu une diminution moyenne annuelle de 2,5% et celui des filles de 2,8%. Sur toute la période, quel que soit l'année considérée, l'indice de parité F/G est en faveur des garçons.

Tableau 5 : Evolution du taux de transition Primaire-Collège entre 2008 à 2013

Sexe	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	TAMA
Garçons	49,9%	62,0%	62,4%	40,9%	45,1%	-2,5%
Filles	40,2%	50,6%	53,8%	32,0%	35,8%	-2,8%
Total	45,8%	57,1%	58,7%	37,0%	41,0%	-2,7%
IP F/G	0,81	0,82	0,86	0,78	0,79	

Source : Bases de données Statistiques DGPSDE/MEPU-EC

Le taux de transition prévu en 2013 (47%) n'a pas pu être atteint ce qui montre la nécessité d'améliorer le taux davantage le taux d'achèvement du cycle primaire et d'accroître les capacités d'accueil du premier cycle du secondaire tout en le dotant de conditions d'enseignement et apprentissage propices au relèvement significatif de la qualité. La stratégie de l'élargissement de l'éducation de base à 10 ans envisagé par le Gouvernement dans le post 2015 s'inscrit dans cette dynamique.

3. Développer l'apprentissage et les savoir-faire auprès des jeunes et des adultes

L'objectif visé est d'accroître modérément et progressivement les effectifs d'apprenants avec une priorité pour les secteurs primaire et secondaire de l'économie.

En 2013, le nombre total d'élèves était de 36 281 (dont 16 527 filles) contre 42 835 (dont 19 727 filles) en 2012, soit une baisse de 15%. On dénombre 306 apprenants pour 100 000 habitants, contre une prévision de 365 apprenants pour 100 000 habitants. Ces effectifs représentent environ 5 % des élèves du secondaire contre une prévision de 6%. Ce qui dénote une certaine faiblesse de la demande venant du secondaire général.

Cependant, au regard de l'évolution des effectifs (totaux et féminins) des apprenants entre 2008 et 2013 (voir tableau ci-après), on peut déduire l'existence d'une certaine pression, de plus en plus forte des sortants du primaire et du secondaire vers le technique et professionnel et que la demande sociale s'accroît d'année en année.

Tableau 6 : Evolution des effectifs d'étudiants

Année	2008		2009		2010		2011		2012		2013	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Effectifs d'apprenants	18712	8 567	24314	9 722	23260	10952	27561	13068	42835	19727	36281	16750

Sources : Annuaire statistiques du METFP-ET 2008-2013

En 2013, la répartition des effectifs ne répond pas au besoin de l'économie ; le secteur primaire représente 3% des effectifs contre une prévision de 5% tandis que le tertiaire se situe à 56%. Le secteur secondaire, qui est aussi l'une des priorités ne regorge que 41% des effectifs d'apprenant. Cette répartition contraste avec les énormes potentialités agricoles et minières du pays qui a besoin d'une main d'œuvre qualifiée pour leur mise en valeur.

Le tableau ci-après indique le pourcentage d'apprenants à l'ETFP par secteur selon le statut en 2013.

Tableau 7 : Effectif d'apprenants de l'ETFP par secteur selon le statut de l'école

Domaine/Secteur	Privé			Public		
	Nombre d'écoles	Effectif apprenants	dont Filles	Nombre d'écoles	Effectif apprenants	dont Filles
Primaire				6	981	223
Secondaire	2	659	158	28	14 375	2 827
Santé	2	352	316	6	6 920	5 304
Formation des formateurs	1	78	43	10	3 312	1 871
Autres tertiaires	29	5 040	3 277	6	4 555	2 731
Total	34	6 138	3 794	56	30 143	12 956

Source : Annuaire statistique 2012

Pour atteindre les résultats ci-dessus, les actions menées sont entre autres les suivantes : i) la construction/ réhabilitation et l'équipement du CFP et de l'ENPEPT de Matoto dans le cadre du projet FORMINE ; ii) la réalisation de l'étude de faisabilité pour la construction des ERAM ; iii) la sensibilisation des jeunes bacheliers pour l'accès aux ENI ; iv) le paiement des bourses aux élèves-maîtres dans la dynamique d'attirer les meilleurs candidats bacheliers pour les ENI.

Par ailleurs, plusieurs activités menées ont permis d'améliorer la qualité et l'efficacité externe des apprentissages :

- la formation en didactique professionnelle, en pédagogie de la médiation et en pédagogie active des professeurs de l'École Normale des Professeurs d'Enseignement Technique et Professionnel (ENPETP);
- l'élaboration du glossaire de termes techniques utilisés en Approche Par Compétences (APC) ;
- l'élaboration du cadre méthodologique d'élaboration et de mise en œuvre des programmes de formation selon l'APC ;
- l'acquisition des équipements et matières d'œuvre de l'atelier de chaudronnerie.

Parmi les difficultés dans l'atteinte des objectifs, on note : i) l'insuffisance d'infrastructures, d'équipements, de manuels scolaires et de matière d'œuvre ; ii) l'insuffisance de personnel enseignant qualifié ; iii) la faiblesse du niveau d'investissement public dans le programme.

4. Réduire de 50% le taux d'analphabétisme des adultes

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'EPT, des programmes d'alphabétisation ont été développés ; il s'agit de: l'Alphabétisation fonctionnelle avec priorité femme de la tranche d'âge de 15 ans et plus et les Centres NAFA pour les jeunes non scolarisés et/ou déscolarisés de la tranche d'âge de 10 à 14 ans. Ces programmes ont été exécutés selon la stratégie de "faire-faire". Les communautés, les ONG et le secteur privé ont créé et développé à leurs propres initiatives des programmes d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle (AENF) en ce qui concerne l'Alphabétisation fonctionnelle tandis que l'Etat s'est occupé essentiellement des Centres NAFA.

Les résultats obtenus sont le fruit de la réalisation de plusieurs activités dont entre autres : i) l'ouverture de milliers de Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle ; ii) la tenue des séances de sensibilisation organisées à l'intention des autorités, des populations et des bénéficiaires ; iii) l'alphabétisation de plusieurs centaines de milliers d'adultes ; iv) la formation des animateurs ; v) l'opérationnalisation des Centres NAFA et des Centres d'alphabétisation à visée professionnelle ;

En terme d'amélioration de la qualité des services d'alphabétisation, les activités ont porté sur : i) la production et la distribution des matériels didactiques et supports aux apprenants des différents programmes et des guides aux alphabétiseurs et animateurs des centres ; ii) l'évaluation des apprentissages dans les centres d'alphabétisation fonctionnelle.

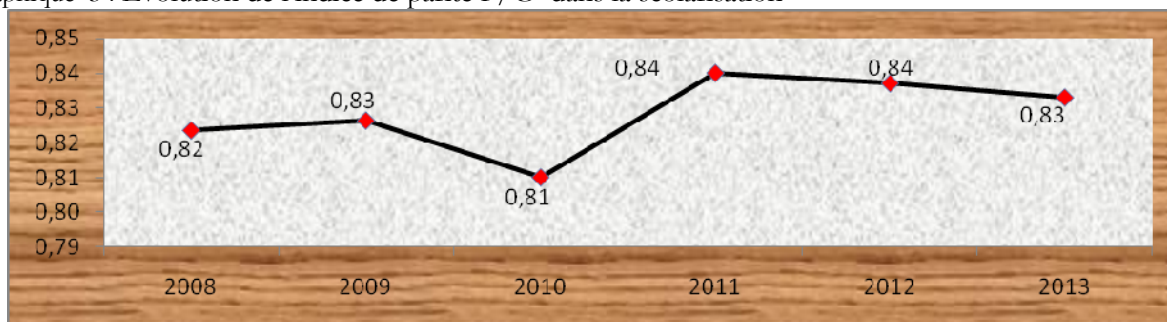
Au demeurant, ces résultats sont encore loin des objectifs d'élévation du taux d'alphabétisation. En effet, selon les estimations du PNUD 2011, le taux d'alphabétisme du pays a augmenté de 4,5 points, passant de 35% en 2005 à 39,50% en 2012. Ce taux interpelle le Gouvernement et les partenaires au développement sur les efforts qu'il faudra entreprendre pour éradiquer, sinon réduire de façon significative le taux d'analphabétisme encore très élevé (64%).

Toutefois il faut noter qu'il existe des problèmes réels, notamment de coordination des différentes interventions et de non disponibilité des données statistiques ainsi que l'insuffisance de ressources publiques affectées au programme d'alphabétisation et d'éducation non formel.

5. Atteindre la parité entre les sexes d'ici 2005 et l'égalité d'ici 2015

Entre 2008 et 2013, l'indice de parité F/G sur le TBS a vu ses valeurs oscillées entre 0,81 et 0,84. Il a enregistré une baisse en 2010 par rapport à 2009 avant de connaître une augmentation en 2011 et une autre diminution en 2013 comparativement à 2012. Des efforts doivent être faits pour améliorer la scolarisation des filles.

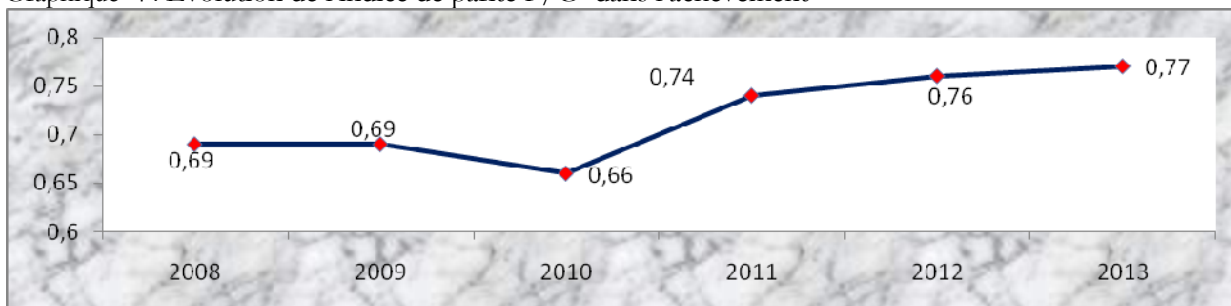
Graphique 3 : Evolution de l'indice de parité F/G dans la scolarisation



Source : Bases de données Statistiques DGPSDE/MEPU-A

Durant la période 2008-2013, l'indice de parité F/G sur le taux d'achèvement est passé de 0,69 à 0,77. En 2010, l'indice a subi une baisse par rapport à 2009. Pour toutes les années les garçons achèvent mieux l'élémentaire que les filles. Il est opportun de renforcer des stratégies pour l'accès et surtout le maintien des filles à l'école.

Graphique 4 : Evolution de l'indice de parité F/G dans l'achèvement



Source : Bases de données Statistiques DGPSDE/MEPU-A

Une approche spécifique pour améliorer la scolarisation, le maintien et la réussite des filles, dénommée FIERE (Filles Éduquées Réussissent), a été initié, expérimenté et en phase de généralisation. Les bénéficiaires de ce programme sont entre autres les filles en difficultés scolaire et sociale des classes de 5ème et 6ème années des écoles FIERE, les enseignantes des classes de 5ème et 6ème années des écoles FIERE et les formatrices régionales et préfectorales.

Malgré les progrès réalisés, la scolarisation, le maintien et la réussite des filles demeure une préoccupation à laquelle il faut trouver des solutions adéquates. Parmi les facteurs qui affectent l'éducation des filles figurent la pesanteur des coutumes et mœurs, la pauvreté, les violences faites aux filles, l'éloignement de l'école du domicile des élèves, l'insuffisance de latrines séparées dans les écoles, l'existence de nombreuses écoles à cycle incomplet.

6. Améliorer la qualité de l'éducation

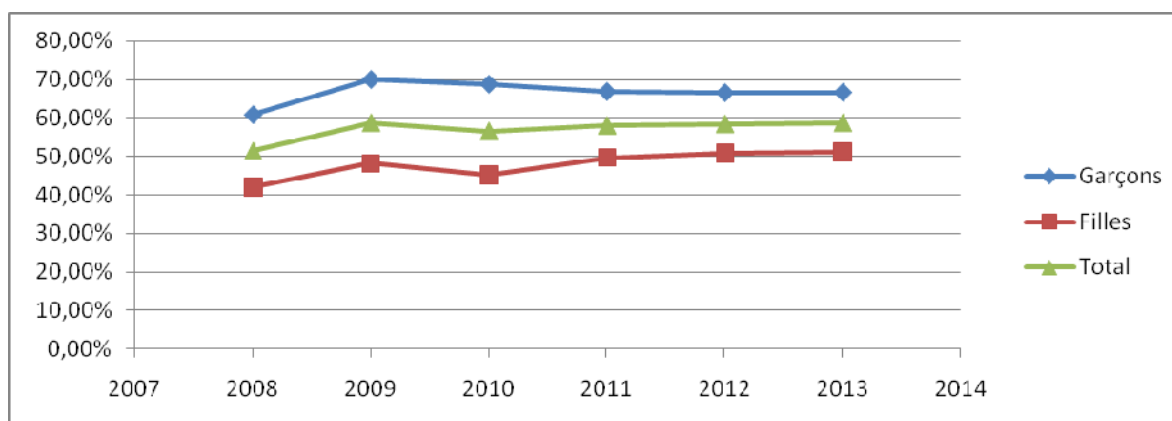
Le taux brut d'achèvement est passé de 51,3% à 58,8% entre 2008 et 2013, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 2,8%. Sur la période, le taux a progressé en dents de scie. On note une stagnation du taux d'achèvement ces trois dernières années autour de 58%.

Tableau 8 : Evolution du taux d'achèvement du primaire entre 2008 et 2013

Sexe	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Garçons	60,9%	69,9%	68,7%	66,8%	66,5%	66,6%
Filles	42,0%	48,2%	45,1%	49,7%	50,9%	51,2%
Total	51,3%	58,8%	56,6%	58,1%	58,5%	58,8%

Source : Bases de données Statistiques DGPSDE/MEPU-A

Graphique 5 : Evolution du taux d'achèvement du primaire entre 2008 et 2013



Source : Bases de données Statistiques DGPSDE/MEPU-A

Le taux d'achèvement des filles a progressé plus vite que celui des garçons. En effet, le TAMA chez les filles est de 4,0% contre 1,8% pour les garçons. Au cours de la période, le taux des garçons a diminué de façon régulière entre 2009 et 2012 en passant de 69,9% à 66,5%. Celui des filles a connu une évolution en dents de scie.

Dans le cadre de l'EPT, des projets de rénovation éducative ont été mis en œuvre et toutes les écoles ont bénéficié de subventions pour l'exécution de leurs plans de développement. Ce qui a permis d'améliorer les enseignements/apprentissages grâce à la formation de proximité que les enseignants ont reçu, les conditions de travail de maîtres et élèves, notamment les travaux de réfection de mobiliers et

des locaux. En outre 9 910 000 manuels ont été acquis et distribués gratuitement à tous les élèves de l'élémentaire.

Le personnel enseignant est passé de 21000 en 2002 à 34 993 puis à 37 938 en 2014. Ce qui dénote un effort continu de l'Etat pour doter les écoles en enseignants. Cependant, quelques problèmes persistent quant à la gestion efficace des effectifs (existence de pléthore dans les centres urbains au détriment des zones rurales par exemple). Un vaste programme de formation continue touchant plus de 30 000 enseignants a été mis en œuvre, après leur évaluation et catégorisation.

L'évaluation précoce et apprentissage de la lecture a permis d'avoir des résultats fiables sur les compétences en lecture des élèves du CP2 et CE1 qui dénotent d'un niveau préoccupant : environ 90% des élèves du CP2 n'ont pas pu identifier correctement les sons dans des mots prononcés et au CE1, environ 75% des élèves n'ont pas pu identifier les mêmes sons. Pour remédier cette situation, des plans d'action réalistes pour améliorer les compétences en lecture des élèves ont été élaborés et mis en œuvre.

L'évaluation des apprentissages des élèves du primaire à l'échelle nationale a été réalisée annuellement pour les élèves du CE2 et une fois tous les trois ans pour les élèves de CP2 et CM2, notamment en français et en calcul.

La réalisation des tests standardisés a permis d'avoir des connaissances utiles à la compréhension des différences de résultats observées entre élèves. Elle a aussi établi que le niveau moyen des élèves connaît une baisse et la persistance des disparités entre les filles et les garçons en faveur des garçons. Cette évaluation renoue avec le rythme des tests standardisés prévus aux niveaux CP2, CE2 et CM2 permettant ainsi d'avoir une vue globale des acquis des élèves du primaire à l'échelle nationale, donc de disposer à temps d'indicateurs de pilotage fiables.

De manière transversale, en matière de gouvernance, l'objectif principal est d'aider le système éducatif à appuyer les personnels pédagogiques et administratifs afin qu'ils aient accès aux ressources requises d'une façon régulière. C'est ainsi que le secteur de l'éducation a bénéficié de nombreuses interventions du Gouvernement et des bailleurs de fonds visant à renforcer les capacités de gestion de l'éducation dans les domaines de la gestion des ressources matérielles et financières, de la gestion des ressources humaines et du suivi et évaluation.

Grâce à ces interventions, la qualité des statistiques s'est améliorée mais leur exploitation dans la prise de décision est à renforcer. Par contre, les progrès enregistrés dans la gestion des ressources matérielles et financières tant au niveau central que déconcentré restent mitigés notamment la lenteur dans la mise en œuvre effective de la déconcentration budgétaire.

En termes de préparation des documents relatifs aux différents programmes d'Education Pour Tous, des équipes nationales ont été constituées et ont bénéficié de l'appui de consultants. A travers un processus participatif et itératif, ces documents ont fait l'objet d'échanges et de discussions non seulement au sein du système de l'éducation (niveaux central et déconcentré), mais aussi avec la primature et d'autres départements ministériels, les institutions républicaines, les syndicats de l'éducation, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers.

En matière de gestion du personnel, les résultats portent sur: (i) le développement et l'implantation de la base de données du personnel au niveau des inspections régionales de l'éducation et institutions d'enseignement supérieur et la formation des assistants gestionnaires à l'utilisation de la base; (ii) l'assainissement du fichier du personnel ; (iii) la fonctionnarisation des contractuels.

Concernant le suivi des politiques, l'information et l'évaluation, les extrants sont : (i) la réforme des examens ; (ii) la restructuration des services déconcentrés de l'éducation ; (iii) le renforcement des

capacités des cadres des structures centrales et déconcentrées ainsi que des partenaires en planification de l'éducation; (iv) l'installation de la base de données du primaire dans les structures déconcentrées de l'éducation, dans les directions nationales et services centraux ; (v) l'appui dans la collecte, traitement et analyse des données ; (vi) la décentralisation du processus d'élaboration et d'actualisation de la carte scolaire ; (v) la finalisation de la base de données du système d'information et de gestion; (vii) l'amélioration du pilotage de l'éducation.

S'agissant de la gestion financière, les livrables ont été : (i) la budgétisation par programmes aux niveaux central, régional, préfectoral et à l'école ; (ii) le développement d'un plan détaillé de décentralisation financière ; (iii) la formation du personnel financier ; (iv) le transfert graduel de la responsabilité des budgets de fonctionnement du centre au niveau décentralisé ; (v) le développement des capacités d'audit dans les régions et préfectures.

Le renforcement des capacités physiques et administratives du secteur a abouti à : (i) l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des capacités et d'une politique holistique de la question enseignante; (ii) la construction et l'équipement des sièges des administrations déconcentrées ; (iii) l'acquisition des moyens logistiques (véhicules, motos et accessoires) et de matériels informatiques; (iv) la formation des cadres des structures à l'outil informatique ; (v) formation des cadres à tous les niveaux .

Des outils de planification, programmation et budgétisation ont été construits, notamment: (i) la Lettre de politique sectorielle; (ii) le Cadrage financier du secteur de l'éducation, le Cadre logique et le Cadre de Dépenses à Moyen Terme. Deux autres outils de mise en œuvre des plans sectoriels ont été introduits : le Cadre de partenariat et la Lettre d'entente pour le Fonds commun permettant d'harmoniser toutes les interventions dans le secteur.

Le système de suivi et évaluation mis en place pour le PEPT a été capable de produire des données sur un ensemble d'indicateurs grâce à un manuel de référence (Cf. Tableau en annexe), des outils de collecte de données et un cadre de concertation (commission nationale de suivi et évaluation). Ce système intègre le dispositif de collecte de données statistiques existant afin d'assurer une meilleure fiabilité des informations sur le secteur. La production d'annuaires statistiques, de rapports d'analyse des données, le suivi des indicateurs et l'évaluation des programmes, la tenue de sessions de la commission nationale de suivi évaluation sont entre autres des activités exécutées.

Section 3 : Défis et enjeux clés

En dépit des efforts du Gouvernement, des partenaires bilatéraux et multilatéraux, des communautés et du secteur privé, l'éducation et la recherche restent confrontées à des défis de performances pour atteindre les objectifs d'une éducation de qualité. Ces défis se traduisent entre autres par (i) un taux insuffisant de couverture et de rétention à tous les niveaux d'enseignement et de formation par rapport aux objectifs de l'EPT, (ii) des disparités de zones, de genre et de revenus et (iii) la persistance des problèmes d'analphabétisme.

Concernant la qualité, la faiblesse de l'efficacité interne et externe est causée entre autres par : (i) la faible qualification des enseignants ; (ii) les effectifs pléthoriques dans les salles de classe ; (iii) la prédominance d'enseignements théoriques (insuffisance d'ateliers, de laboratoires et de bibliothèques) ; (iv) la faible adéquation des profils du secondaire avec les filières de formation aux niveaux du technique professionnel et du supérieur ; v) l'insuffisance de matériel didactique et de manuels au secondaire ; vi) la faible qualification du personnel d'encadrement (vii) l'inadaptation des formations aux besoins du marché de l'emploi ; (viii) l'absence d'établissements secondaires techniques d'excellence et (ix) l'insuffisance numérique, le vieillissement et la faible motivation du corps enseignant.

En matière de gouvernance, la faiblesse des capacités institutionnelles, organisationnelles et individuelles continue d'affecter la qualité du service éducatif bien que le secteur soit considéré comme prioritaire avec un CDMT régulièrement élaboré. L'allocation insuffisante de ressources budgétaires et un arbitrage peu efficace entre les niveaux d'enseignement amenuisent les résultats. Le budget accordé au secteur continue de financer beaucoup plus les salaires et les transferts sociaux au détriment des dépenses liées aux enseignements/apprentissages. Par ailleurs, la prévention et la gestion de situations d'urgence et de catastrophes ne sont pas suffisamment prises en charge.

Au regard des défis énoncés plus haut, les enjeux clés du développement de l'Éducation portent sur :

1. l'accélération de l'accès et l'amélioration de la rétention à l'élémentaire en luttant contre les disparités dans les zones connaissant encore des taux bruts de scolarisation faibles, par une politique de l'offre combinant (i) des constructions scolaires (ii) des recrutements d'enseignants (iii) de paiement de primes de zone aux enseignants afin de les attirer et de les retenir dans des localités difficiles (iv) de dresser localement la liste des écoles à cycle incomplet et de prévoir pour chacune d'entre elles les mesures les plus adéquates pour y remédier (organisation en multigrade, recrutements alternés, extension si nécessaire) ; v) du développement d'actions de soutien à la demande de scolarisation avec la mise en place de cantines, l'achat et la distribution de kits de fournitures scolaires au profit d'enfants affectés par la grande pauvreté et des campagnes de mobilisation sociale ;
2. la promotion de la scolarisation et de la rétention des filles, en particulier dans les régions et préfectures dans lesquelles les écarts de genre sont les plus importants. A cet effet, le Gouvernement étendra le programme de tutorat des filles en difficulté d'apprentissage et veillera à l'inscription dans les Plans d'Amélioration des Ecoles des activités d'identification locale des freins à la scolarisation des filles et de remédiation. Les filles en situation de pauvreté bénéficieront de mesures particulières de soutien à la demande, par l'octroi de kits de fournitures scolaires comprenant éventuellement l'uniforme ;

3. le développement d'une école inclusive accessible aux enfants en situation de handicap. A cet effet, les services de planification établiront une cartographie des handicaps en vue de déterminer les façons les plus appropriées pour favoriser la scolarité des enfants qui en sont porteurs ;
4. l'amélioration de l'accès au collège à travers l'élargissement de l'éducation de base à 10 années de scolarisation en vue de la généralisation progressive de l'accès au collège tout en veillant à la réduction des disparités entre les zones urbaines et les zones rurales. Aussi, des enseignants polyvalents seront formés et recrutés prioritairement pour la zone rurale ;
5. la transition entre les deux cycles du secondaire (du collège au Lycée) deviendra, à terme, l'un des paliers les plus importants de la régulation des flux. Le Gouvernement entend maintenir une régulation efficace, afin que la croissance de l'accès au collège n'entraîne pas une augmentation non maîtrisée du nombre de lycéens. L'option politique est en effet de préférer une amélioration sensible de la qualité de l'enseignement au Lycée, par la diminution du nombre d'élèves par classe, plutôt qu'une croissance importante de l'accès. Le développement progressif et diversifié des offres d'enseignement technique et de formation professionnelle contribuera à cette régulation des flux ;
6. le développement de l'accès à l'enseignement technique et à la formation professionnelle pour la raison évoquée ci-dessus et la satisfaction des besoins en main d'œuvre qualifiée générés par le développement du pays. Pour ce faire, les stratégies seront de deux ordres : i) des investissements pour la création, l'équipement et la réhabilitation d'établissements publics de formation et ii) du développement de partenariats public-privé dans les secteurs productifs formel et informel ;
7. la modération de la croissance des effectifs totaux dans l'enseignement supérieur et la stabilisation des transferts sociaux permettront d'augmenter substantiellement les dépenses pédagogiques. Par ailleurs, la mise en place de filières professionnalisantes, l'accroissement des capacités d'accueil, la dynamisation de l'enseignement à distance et la promotion des mécanismes d'incitation à un meilleur accès féminin dans les filières scientifiques et techniques seront aussi des enjeux majeurs dans l'avenir.

Section 4: Perspectives pour l'après-2015

En dépit des performances en matière de constructions scolaires, les délais, la qualité et les coûts ont été en deçà des attentes même si les stratégies de mise en œuvre de ces projets à travers le recours aux différentes approches (PME, ONG, Communautaire) répondent aux besoins de renforcement des capacités endogènes et à la lutte contre la pauvreté.

Sur le plan de la qualité, les initiatives et les mesures prises n'ont pas été suffisantes. Pour preuve, le niveau d'apprentissage des élèves reste toujours préoccupant. C'est pourquoi, le Gouvernement et les partenaires envisagent de mieux qualifier les stratégies et approches centrées sur l'apprenant et d'investir davantage sur les facteurs favorables à l'amélioration de la qualité (formation des enseignants, intrants pédagogiques, suivi et encadrement rapproché, évaluation des apprentissages et amélioration du niveau des services offerts).

En matière de gestion, les ressources de l'Etat méritent d'être rehaussées et mieux réparties en fonction des priorités en vue de leur transformation en résultats tangibles. La déconcentration budgétaire doit être poursuivie et renforcée. Le transfert effectif des responsabilités aux services pérennes de l'administration doit être placé au cœur de la gouvernance.

En 2013-2014, les statistiques de l'éducation établissent que le taux brut d'inscription (TBI) en première année du primaire est de 87,5% pour l'ensemble contre 82,4% pour les filles et 92,3% chez les garçons. Le TBI en zone rurale (73,8%) reste inférieur à celui de la zone urbaine (114,5%) à cause de l'exode rural. Ces disparités en matière d'accès équitable à l'éducation sont également observées en termes d'achèvement primaire, comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 9 : Taux d'achèvement par zone

N°	Zones	Taux d'achèvement (en %)		
		Total	Filles	Garçons
1	Total	59,6	52,1	67,4
2	Rural	41,3	31,7	51,6
3	Urbain	89,4	86,9	92,0

Source : Bases de données Statistiques DGPSDE/MEPU-A

Ainsi, la conclusion serait que l'Education Pour Tous (EPT) ne sera pas atteinte à l'horizon 2015 en Guinée.

C'est ainsi que la période 2015-2017 sera mise à profit pour réaliser la troisième phase du Programme Education Pour Tous afin d'atteindre l'objectif de scolarisation primaire universelle de qualité. Au cours de cette période, les activités majeures suivantes seront réalisées : (i) la poursuite des constructions scolaires en privilégiant les zones rurales défavorisées ; (ii) la simulation de la demande de scolarisation ; (iii) le renforcement des capacités de formation initiales et continue ; (iv) l'amélioration de l'apprentissage précoce du français et du calcul au primaire ; et (v) le renforcement de la déconcentration budgétaire, ainsi que la mise en œuvre du projet Booster les compétences pour l'employabilité des jeunes.

Cette phase intérimaire sera suivie d'un plan décennal de développement de l'éducation (2018-2028) dont la préparation nécessitera un ensemble de travaux pour l'actualisation de la stratégie sectorielle, notamment : (i) l'exploitation des résultats du nouveau recensement général de la population de

l'habitat attendus pour 2016 ; (ii) l'élaboration d'un nouveau rapport d'état du système éducatif national (RESEN) ; (iii) la conduite d'études sur les perspectives de l'élargissement de l'éducation de base à dix années de scolarité et leurs conséquences sur les curricula, les certifications, la régulation des flux et les profils enseignants ; (iv) la réalisation d'études sur la restructuration des institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique et la mise en œuvre des recommandations.

Références

- Lettre de Politique Sectorielle de l'Education, 2007
- Lettre de Politique Sectorielle de l'Education LPSE, 2014
- Rapport descriptif PSE2 2015-2017
- Documents de Stratégies et de Réduction de la Pauvreté (DSRP) II et III
- Annuaires statistiques du Secteur de l'Education
- Rapports spécifiques du SNIES, de la CN/PSE et des Ministères en charge de l'Education
- Rapports à mis parcours 2004 et rapports bilan du PEPT 2014.

Annexe : Indicateurs intermédiaires du FC - PSE

Composantes	Indicateurs de suivi		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Amélioration de l'accès à l'éducation	Nombre de salles de classe construites et meublées au préscolaire	Prévu	40	50	50			
		Réalisé						
	Nombre de salles de classe construites et meublées au primaire	Prévu	1980	1842	1876			
		Réalisé				102	679	1926
	Nombre de salles de classe réhabilitées au primaire		524	324	493			
	Nombre de salles de classe construites et meublées au secondaire		236	207	186	00	00	00
	Nombre d'adultes bénéficiant du programme d'alphabétisation de plus de 9 mois, lancé par les ONG		16,667	50,000	33,333		27 929	
	Nombre d'élèves présentant des besoins en éducation spécialisée, inscrits à l'école primaire, et bénéficiant d'un soutien adéquat (formation/ fournitures)		300	500	700			
	Nombre de centres professionnels d'intégration construits		10	10				
Nombre d'élèves ayant quitté l'enseignement primaire et secondaire pour s'inscrire aux nouveaux cours d'intégration en milieu professionnel			2400	5800				
Amélioration de la qualité	Nombre de nouveaux enseignants préscolaires formés		40	50	50			
	Nombre de salles de classe pourvues en matériel didactique et en fournitures scolaires		40	50	50			
	Nombre de livres par élève, de la 1 ^{ère} à la 4 ^{ème} année d'études		3	3	3			
	Nombre de livres par élève, de la 5 ^{ème} à la 6 ^{ème} année d'études		4	4	4			
	Nombre de livres par élève au second cycle de l'enseignement secondaire.		6	6	6			

Composantes	Indicateurs de suivi		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Nombre de formateurs d'enseignants d'écoles primaires formés à l'ENI (8 modules)		45					
	Nombre d'enseignants d'écoles primaires ayant bénéficié d'une formation préalable		2000	2000	2000			
	Nombre de programmes de formation d'enseignants d'école primaire en cours d'emploi au niveau préfectoral		38					
	Nombre d'enseignants d'écoles primaires ayant bénéficié d'une formation en cours d'emploi			9250	9250			
	Nombre de directeurs d'école primaire ayant bénéficié d'une formation en cours d'emploi			7125	7125			
	Nombre de programmes d'amélioration de l'enseignement dans les écoles		1200	1200	1200			
	Nombre de programmes en cours, pour la formation d'enseignants, donnés par la DSEE (avec bourse)		405	405	405			
	Déroulement des évaluations des élèves au niveau national		4e année	6e année	2e année			
	Nombre d'enseignants du secondaire ayant bénéficié d'une formation préalable			1200	1200			
	Nombre d'enseignants du secondaire ayant bénéficié d'une formation en cours d'emploi		11,500	11,500	11,500			
Amélioration de la gestion	Nombre de locaux du DPE et de l'IRE réhabilités		1 IRE, 6 DPE				1 IRE	
	Audit interne du DPE et de l'IRE		1	2	2			
	Nombre de DPE/IRE bénéficiant d'une formation du personnel		38/8	38/8	38/8			
	Départements des ressources humaines restructurés			1				

Composantes	Indicateurs de suivi		2008	2009	2010	2011	2012	2013
	Rapport statistique annuel du ministère		1	1	1			
	Plan de développement des capacités du PSE implanté		1	1	1			